



Boudiaf à la cinquième rencontre d'évaluation régionale à Alger
«Le manque d'organisation a causé les dysfonctionnements»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Mouvement de protestation à Béjaïa

**Coup de colère
des travailleurs
et des villageois**

Page 24

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3736 - Lundi 7 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Protestation à la zone industrielle de Rouiba

Inquiétudes autour du malaise des travailleurs de la SNVI

Page 3

L'espérance de vie politique grandissante de Bachar Al Assad

Par Mohamed Habili

En 2013, la Grande-Bretagne et la France, mais paradoxalement pas les Etats-Unis, ou plutôt pas leur président, voulaient attaquer l'armée syrienne, pour cause d'attaque à l'arme chimique contre des civils, dont à ce jour il n'est pas prouvé que ce soit son fait. Mais alors, toutes les puissances occidentales, en même temps que leurs alliés arabes dans la région, étaient unanimes pour dire que le seul accord politique possible pour la crise syrienne était celui qui faisait du départ de Bachar Al Assad le préalable, la condition sine qua non, le premier acte de la transition vers une Syrie nouvelle. Telle était leur interprétation du texte de Genève 1. Deux ans plus tard, on est bien loin de ce qui se donnait pour une attitude de principe, à ce titre indiscutable. Tous les Occidentaux, mais toutefois pas leurs alliés dans la région, qui eux campent à cet égard sur la même position, se sont faits à l'idée du maintien du président syrien tout au long de la période de transition.

Suite en page 3

Stop et fin aux procédures du «gré à gré» des marchés publics

Les projets des travaux publics réservés uniquement aux nationaux

Lire page 2



Ph: D. R.

ACTIVE **GO** AHDAR

ET PROFITE EN PLUS DE

50 MO
BONUS OFFERT

*720# PROMOTION LIMITÉE

GO AHDAR = 50 minutes vers Djézy + 50 Mo pour seulement 50DA/24H. Tarification de 1,75DA/30sec vers les autres réseaux nationaux. Nombre de souscriptions illimité. Promotion valable 21 jours pour les abonnés 2G et 30 jours pour les abonnés 3G.

www.djezzy.dz

ET GO GO GO !

مرحبا بالغد

DJEZZY جازي

Stop et fin aux procédures du «gré à gré» des marchés publics

Les projets des travaux publics réservés uniquement aux nationaux

■ «Tous les projets du secteur des Travaux publics seront soumis à l'avenir à des appels d'offres nationaux ouverts aux seules entreprises nationales afin d'encourager l'investissement local en Algérie. On aura exceptionnellement recours aux appels d'offres internationaux pour les projets qui exigent une maîtrise et des moyens qui ne sont pas disponibles localement», a annoncé Abdelkader Ouali.

Par Meriem Benchaouia

Dans le but d'encourager les entreprises nationales les plus qualifiées, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, vient d'annoncer que, désormais, son secteur ne recourra plus aux appels d'offres internationaux ni à la procédure d'attribution de gré à gré de marchés de travaux publics. Le ministre précisera que «tous les projets du secteur des Travaux publics seront soumis à l'avenir à des appels d'offres nationaux ouverts aux seules entreprises nationales afin d'encourager l'investissement local en Algérie». «On aura exceptionnellement recours aux appels d'offres internationaux pour les projets qui exigent une maîtrise et des moyens qui ne sont pas disponibles localement», a ajouté M. Ouali. Les mesures de la loi de finances 2016 viennent encourager les entreprises nationales à réaliser des projets et favorisent la création d'entreprises avec des moyens algériens, a estimé le ministre. Cette décision intervient après l'instruction adressée récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux membres du gouvernement et aux walis pour privilégier la production nationale lors de l'attribution de marchés publics au titre des dispositions prises pour consolider les équilibres finan-

ciers du pays. Le recours aux biens et services d'origine algérienne «s'avère une option stratégique et un choix déterminant pour le développement de l'économie nationale», a précisé M. Sellal dans son instruction. Le Premier ministre a également demandé d'accorder la priorité à la production de biens et de services d'origine algérienne quand il s'agit de la réalisation de travaux et d'études, prestations de services et acquisition de fournitures hors ceux destinés au fonctionnement des services administratifs, dans le cadre des procédures d'appels d'offres nationaux et internationaux ou de «gré à gré». Concernant l'éventuelle annulation de certains projets de travaux publics, eu égard à la situation économique actuelle, marquée par le recul des recettes du Trésor public, en raison de la baisse des cours pétroliers, M. Ouali a affirmé que «les projets programmés dans le secteur n'ont pas été annulés et le ministère veille à leur réalisation». Il est procédé actuellement à la réalisation de près de 1 200 km de voies express interwilayas et de voies reliant les ports à l'autoroute Est-Ouest, a-t-il ajouté. Lors de sa réunion avec les responsables et cadres de l'ANA et ceux de l'AGA, le ministre a souligné l'importance de la coordination et de la complémentarité entre ces deux structures et la nécessaire conjugaison des



Ph.D. R.

efforts sur le terrain pour hâter la réalisation des projets et, partant, assurer davantage d'efficacité dans l'exploitation et la maintenance des routes réalisées à l'échelle nationale. Le ministre a préconisé de «fixer des objectifs clairs, veiller à leur réalisation et revoir les missions confiées aux travailleurs et ingénieurs des deux agences», soulignant la nécessité d'«améliorer le rendement des agents sur le terrain et d'élargir les activités à la réalisation d'études minutieuses des

projets, sans avoir à recourir à d'autres bureaux d'études». Après avoir fustigé certaines lacunes relevées dans la gestion de certaines missions assignées à ces deux agences, le premier responsable du secteur a plaidé pour «la levée des obstacles entre les responsables de l'administration centrale et les responsables locaux pour faciliter la prise de décisions et leur application sur le terrain». Il a, par ailleurs, donné des instructions pour revoir la gestion de ces

deux agences et tenir des réunions hebdomadaires, en présence des responsables du ministère pour examiner les problèmes enregistrés dans la réalisation des projets et la maintenance des routes, en œuvrant à leur règlement rapide. Il a également souligné la nécessité de préparer la fusion prochaine des deux agences pour former une seule instance, «l'Algérienne des autoroutes», dont la création est prévue pour le premier semestre 2016. M. B.

Boudiaf à la cinquième rencontre d'évaluation régionale à Alger

«Le manque d'organisation a causé les dysfonctionnements»

«Le manque d'organisation et de gestion sont deux obstacles qui sont à l'origine du dysfonctionnement enregistré dans les établissements hospitaliers», a souligné, hier, le ministre de la Santé, lors de la rencontre régionale d'évaluation des wilayas du centre et de l'extrême sud. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, a réuni hier, au niveau de l'hôtel Riad à Sidi Fredj, les professionnels de son secteur. Il a souligné que le secteur de la santé a connu un dysfonctionnement à cause de deux problèmes majeurs qui sont le manque d'organisation et la gestion. Il affirme que dans les jours à venir le secteur de la santé connaîtra des jours meilleurs, «ça ne sera pas un montage ni un maquillage».

59 000 paramédicaux formés à l'horizon 2020

Lors de cette cinquième rencontre d'évaluation des wilayas du centre et de l'extrême sud (Laghouat, Blida, Bouira, Tamanrasset Tizi-ouzou, Alger, Ouargla, Illizi, Boumerdes, Tipaza et Ghardaïa) le ministre a souligné, en ce qui concerne l'encadrement paramédical et les soins infirmiers, que quelque 59 000 paramédicaux seront formés d'ici à l'horizon 2020. Le plan actuel vise à réaliser 20 nouveaux



Ph/E. Sorayval/A.

instituts de formation paramédicale comptant 400 places pédagogiques afin de permettre à toutes les wilayas du pays de couvrir leurs besoins dans ce domaine. A cet égard, concernant les soins infirmiers de base, le ministère de la Santé a procédé, durant l'année passée, à l'ouverture de 13 000 nouveaux postes pour la formation d'aide-soignant. En matière de cancer, Boudiaf affirme que grâce aux mesures adoptées avec les entreprises Varian et Elekta, il a été procédé à la mise en fonc-

tion, durant l'été 2014, des services de radiothérapie au niveau des centres de Sétif et de Batna qui disposent de six accélérateurs. ce domaine a également été enrichi par l'ouverture du CAC de Annaba qui dispose de trois accélérateurs, ainsi que la mise en service de deux nouveaux accélérateurs au service de radiothérapie du centre universitaire de Constantine, outre l'accélérateur mis en service fin 2013.

Cap sur les soins à domicile

Le ministre a déclaré que lors du premier semestre 2016 il y aura l'entrée en fonction des CAC de Draâ Ben Khedda dans la wilaya de Tizou-ouzou, Sidi Bel-Abbès, Laghouat et Tiemcen, d'une capacité de trois accélérateurs, en plus du centre de Blida avec 2 accélérateurs. «Cela permettra de réduire davantage les durées d'attente en attendant la réception des CAC de Béchar, Tiaret, Chlef, Béjaïa et Batna». En matière de soins à domicile et des services de proximité des consultations spécialisées, les wilayas du centre du pays ainsi que les wilayas de l'extrême sud, selon les dires du ministre de la Santé et en attendant les textes juridiques encadrant l'activité d'hospitalisation à domicile, ont enregistré l'augmentation du nombre d'unités spécialisées dans les soins à domicile qui est passé à 173. L'atelier international, tenu récemment, «a permis de mieux préciser ce que nous devons faire en matière de textes réglementaire en la matière». Abdelmalek Boudiaf a rappelé que le ministère a par ailleurs adopté une stratégie visant à externaliser les consultations spécialisées sur la base d'un calendrier précis entre l'hôpital et les polycliniques environnantes.

Thininene Khouchi

Protestation à la zone industrielle de Rouiba

Inquiétudes autour du malaise des travailleurs de la SNVI

■ La fin de l'année 2015 s'annonce difficile pour la Centrale syndicale, qui a depuis des années demandé aux travailleurs affiliés à son organisme de favoriser le dialogue mais la conjoncture économique complique la situation. Dans ce cadre, les travailleurs de la SNVI sont toujours en colère malgré le versement de leurs salaires et Sidi Saïd est tenu de jouer le rôle de pompier. D'autre part, la direction de cette société a tenu hier une assemblée générale avec les représentants des travailleurs pour tenter d'éviter des actions de protestation à l'avenir.

Par Nacera Chennafi

Dans ce contexte, le secrétaire général des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd s'est déplacé au niveau de la zone de Rouiba accompagné des cadres de la Centrale syndicale. Sid Saïd a attendu deux jours après la protestation des travailleurs de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), pour se rendre dans cette zone. Ce déplacement a été présenté comme une visite au sein de la Société des industries médico-chirurgicales (IMC). Le patron de la Centrale syndicale a fait un exposé sur le travail de cette entreprise qui existe depuis 25 ans et qui est considérée comme pionnière dans l'industrie pharmaceutique en Algérie. Mais pourquoi avoir choisi cette période pour se déplacer à la zone industrielle de Rouiba ? Ce n'est certainement pas pour voir plus clair sur la colère des travailleurs en se mettant en contact avec des syndicalistes et essayer de trouver les solutions et éviter que la situation dégénère dans cette zone qui a déjà connu des perturbations et le patron de l'Ugta a toujours réussi comme pompier et cette fois-ci il doit jouer le même rôle car il est lié avec le gouvernement par le contrat économique et social dans lequel il y a un engagement à préserver la paix sociale. Mais, ce qui rend les choses plus difficiles cette fois-ci, l'Ugta qui a toujours défendu le secteur économique public doit se convaincre et convaincre les travailleurs de la SNVI sur une probable relance des privatisations conformément à l'article 66 du projet de loi de finances 2016, adopté par l'APN et qui doit passer par le Conseil de la nation et puis signé par le président de la



République avant sa publication au «Journal officiel». Pour rappel, cet article a été abrogé par la commission des finances de l'APN puis réintroduit par le

respect de tous les engagements, l'actionnaire national peut lever, auprès du Conseil des participations de l'Etat, une option d'achat des actions détenues par

l'entreprise, située à Rouiba, pour protester contre «un retard dans le versement de leur salaire mensuel». Un responsable de la direction avait expliqué que «ce mouvement de contestation était dû à un retard dans le virement du salaire mensuel d'une partie des travailleurs» de l'entreprise. Des affrontements ont éclaté entre ces travailleurs et des forces de l'ordre déployées pour libérer la route nationale. Une dizaine de blessés ont été dénombrés. Il est à noter que les salaires ont été versés mais les travailleurs n'ont pas mis fin à leur protestation et exigent le départ du P-DG qu'ils accusent de ne rien faire pour redémarrer l'activité afin d'honorer les commandes de véhicules importantes. La SNVI emploie près de 2 700 travailleurs et l'Etat a dégagé en février dernier 91,784 milliards de dinars pour la mise en place de son plan de développement. D'autre part, l'Etat a déboursé en cinq ans 320 milliards de dinars pour l'assainissement des entreprises publiques. Mais toutes ces aides ne semblent pas se concrétiser par une amélioration de la productivité.

N. C.



ministre des Finances en plénière. Abderrahmane Benkhalfa a proposé un article légèrement reformulé stipulant que «toutes entreprises publiques qui réalisent des opérations de partenariat doivent ouvrir leur capital à l'actionnariat national résident. Celles-ci devront conserver 34% du total des actions ou parts sociales. A l'expiration de la période de 5 ans et après constatation dûment établie du

l'entreprise publique».

Le déplacement de Sidi Saïd a été suivi d'une assemblée générale au niveau de la SNVI qui a regroupé la direction de la SNVI avec les représentants des travailleurs, une démarche qui vise à calmer les esprits et éviter d'autres actions de protestation à l'avenir. Il est à rappeler que des travailleurs de la SNVI se sont regroupés mardi dernier devant la direction générale de

4^e forum des droits de l'homme à Béjaïa

«Les droits humains en recul»

Hocine Boumedjane, responsable du Centre de documentation des droits de l'homme (CDDH) de Béjaïa a appelé lors de l'ouverture du 4^e forum des droits de l'homme, qu'organise la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, à la maison de la culture de Béjaïa à «la mobilisation de toute la société pour faire avancer la question des droits de l'homme, estimant que leur promotion n'est pas seulement l'apanage des militants de la Ligue des droits de l'homme mais bien de toute la société». «La société civile doit s'impliquer davantage dans le combat visant l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays», dira-t-il, déplorant le fait qu'il «n'y ait pas beaucoup d'avancées dans l'amélioration des droits de l'homme en Algérie». Il a, ensuite, regretté «la

démision de la société civile, mais aussi de la classe politique sur cette question». Il estime que le combat doit être perpétuel et la société doit s'impliquer réellement pour amener les autorités à céder du terrain pour l'instauration d'un Etat de droit. Il a déploré aussi le blocage du projet incriminant la violence faite aux femmes, présenté par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem. Pour sa part, le vice-président de la LADDH, Saïd Salhi a abondé dans le même sens insistant sur la nécessité de poursuivre le combat pour améliorer les droits de l'homme qui, de son avis, «sont insuffisants» en dépit des progrès enregistrés en la matière. Il a égrené dans ce sens des insuffisances dont «les violences faites aux femmes, les kidnappings, les interdictions qui frappent toujours les libertés de réunions et de manifestations,

l'abolition de la peine de mort, la régularisation des associations actives...». D'autres intervenants, à l'exemple de M^{me} Hassina Oussedik, directrice d'Amnesty International (section Algérie), a relevé les souffrances des populations des pays du Sud, citant le traitement infligé par les Occidentaux aux réfugiés et les migrants, un flux qui ne fera, dit-elle, qu'augmenter en raison du réchauffement de la planète, l'instabilité, la pauvreté, etc». A noter que ce forum est intitulé «Focus (point) sur les droits: un droit, une association». Il est initié en collaboration avec la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), le réseau NADA, avec l'appui de la délégation de la commission européenne DUE à Alger et la CNCPPDH, et la participation active du mouvement associatif. A noter que sa clôture se fera à Alger mercredi à 13h à l'hôtel Es-Safir.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

L'espérance de vie politique grandissante de Bachar Al Assad

suite de la page Une

La durée de cette dernière a eu tendance à se prolonger au fur et à mesure de l'extension de la crise à l'Occident, soit par le flux grossissant des réfugiés, soit par la menace de plus en plus tangible d'attaques terroristes sur leurs propres territoires, pour être estimée tout récemment, par le ministre français des Affaires étrangères notamment, à deux années, ce qui n'est pas un court laps de temps dans un contexte caractérisé par une nette accélération des événements. En fait, bien malin qui pourra dire non seulement ce que sera la Syrie, mais ce que sera le monde dans deux ans. La visibilité ne porte pas si loin en tout cas dans une partie du monde en ébullition, où certains n'y voient rien moins à l'œuvre qu'une reconfiguration de la région, un démantèlement des Etats en crise suivant une ligne de partage qu'il reste, cependant, à déterminer. Bien entendu, ce n'est pas à la France, ni même à aucun autre Etat dans le monde, de dire combien de temps le président syrien est en droit de rester à la tête de l'Etat syrien, mais aux seuls Syriens, qui le moment venu se prononceront à ce sujet. Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas insignifiant que Laurent Fabius mesure à deux années le sursis laissé par son gouvernement à Bachar Al Assad en tant que président de la Syrie, et non à quelques mois comme concédé auparavant, eux-mêmes faisant suite à l'obligation du départ immédiat de ce même Bachar Al Assad. En vérité, se laisser aller à parler de deux années de transition, pendant lesquelles le président syrien jouit, pour ainsi dire d'un mandat de la France, ou dire carrément qu'il n'appartient pas à celle-ci de rien décider à ce égard, revient pratiquement au même. Pour la bonne raison que deux années c'est une période de temps bien trop longue pour savoir d'avance sur quoi elle est à même de déboucher. Dans deux ans, Laurent Fabius, par exemple, n'est pas assuré d'être encore chef de la diplomatie de son pays. Lui-même et François Hollande seraient déjà partis qu'il y a des chances pour que Bachar Al Assad soit encore en place. Or il n'y a pas que la France qui ait laissé tomber le préalable du départ immédiat de Bachar Al Assad. Les Etats-Unis l'ont précédée dans cette révision capitale. Encore que ce soit Laurent Fabius qui le premier a parlé de sursis de deux ans généreusement accordé à Bachar Al Assad. Reste maintenant le plus dur : convaincre les alliés du Golfe de cesser d'exiger l'impossible, de se faire eux aussi à l'idée, en effet intolérable, que l'espérance de vie politique de Bachar Al Assad est probablement bien plus longue que celle qu'eux-mêmes ont toujours envisagée.

M. H.

Des centaines d'infractions commerciales chaque mois

Pas de recul de l'activité frauduleuse

■ Des marchandises périmées continuent à couvrir le marché que ce soit en cosmétiques, en pièces détachées ou en habillement, tout comme les produits de consommation ne répondant pas aux normes, sans que les vendeurs s'en inquiètent, d'autant plus que les services de contrôle brillent par leur absence sur le terrain.

Par Louiza Ait Ramdane

A lors que la lutte contre la fraude commerciale continue, la tricherie commerciale ne semble pas près de prendre du recul. Le phénomène est à son comble où tous les coups sont permis.

Tout porte à le croire au vu des derniers bilans soulignant que la tricherie commerciale est de plus en plus fulgurante. Plus de 380 infractions concernant la vente de produits et marchandises impropres à la consommation ont été enregistrées en novembre dernier par les agents de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, selon Hadjal Mohamed, chef de service de la répression de la fraude et de la protection du consommateur à la direction du commerce. D'autres infractions sont enregistrées également par les services de contrôle. 35 locaux ont été proposés à la fermeture pour absence de registre du commerce, non-affichage des prix ou vente

de produits impropres à la consommation, durant la même période, a encore fait savoir le chef de service de la répression de la fraude. Le montant des marchandises non facturées exposées dans les différents marchés et locaux commerciaux à Alger a dépassé 369 millions de DA, alors que celui des pratiques liées à l'application de prix non conformes a dépassé 39 millions de DA. Pas plus loin, en octobre dernier, la direction a enregistré 1 600 infractions, dont 1 177 sont liées aux pratiques commerciales et 423 autres à la répression de la fraude et au contrôle de qualité. La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme de contrôle des activités des commerçants répartis dans la capitale en 2015 pour le contrôle de 206 010 commerçants d'ici à la fin de l'année, avec une moyenne dépassant 17 000 commerçants/mois. Ces opérations sont effectuées par des inspecteurs et agents de contrôle relevant de la direction et répartis sur 374 équipes.

En effet, les produits impropres à la consommation sont commercialisés au vu et au



su de tout le monde. Des produits alimentaires, des produits de toilette, et même des produits cosmétiques sont exposés sur les étalages. Le citoyen hébété par l'ampleur de la situation ne cesse de se poser la question suivante : «comment est-il possible que des produits nocifs et périmés puissent être vendus sur le marché». Attirés souvent par

la baisse des prix, le consommateur achète ces produits impropres à la consommation.

Le consommateur est le dommage collatéral qui sombre dans l'omerta, en raison de l'impuissance de notre arsenal juridique à faire punir les responsables de ces pratiques de plus en plus récurrentes. Malgré l'existence de ce cadre juridique qui incrimi-

ne ce genre de pratiques frauduleuses, son application fait défaut dans notre pays. De plus il est moins connu par le citoyen qui n'ose pas dénoncer, alors qu'il est souvent victime d'arnaques. L'on se demande où se situe le rôle des associations de consommateurs qui sont quasiment absentes.

L. A. R.

Investissement à Blida Près de 600 ha de foncier industriel mis à disposition

UNE ASSIETTE foncière de plus de 590 ha, située sur les hauteurs de Blida, a été récupérée en vue de sa mise à la disposition du secteur économique local, a indiqué dimanche le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya.

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya a placé une assiette foncière globale de 594 ha au service du secteur économique, a fait savoir Kadi Djamel lors d'un conseil exécutif de la wilaya consacré à son secteur.

Ces superficies foncières sont réparties entre les régions d'Ain Romana, à l'ouest de Blida, et Sidi Sarhane (120 ha) et les hauteurs de Meftah, Chebli et Oued Djer (300 ha), a-t-il ajouté, précisant que l'opération vise la couverture des besoins croissants exprimés sur le foncier destiné à l'implantation de projets d'investissements à travers la wilaya.

S'exprimant sur le problème des constructions précaires dans la région, M. Kadi a relevé une hausse dans leur nombre. La wilaya comptait 8 637 constructions anarchiques en 2007, contre près de 13 062 en 2014. Les services de la wilaya ont procédé, à ce jour, à l'éradication de 26 sites englobant 1 132 constructions anarchiques.

Pour sa part, le wali de Blida, Abdelkader Bouazghi, a particulièrement insisté sur l'éradication des constructions anarchiques à Hammam Melouane.

Hani Y.

Dispositifs de l'emploi

Les travailleurs de l'informel affiliés à la Cnas prioritaires

Les personnes activant dans le secteur informel affiliés volontairement à la Cnas conformément aux dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC 2015), seront prioritaires pour les dispositifs de l'emploi dès l'année 2016, a indiqué dimanche un responsable du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«Une connexion du dispositif d'affiliation volontaire des travailleurs informels à la Cnas avec les dispositifs de l'emploi sera mise en œuvre dès 2016, afin de permettre aux travailleurs de l'informel affiliés volontairement à la sécurité sociale en vertu des dispositions de l'article 60 de la LFC 2015, de bénéficier prioritairement des dispositifs de soutien à l'emploi», a déclaré à l'APS, le directeur général de la sécurité sociale au ministère,

Djaouad Bourkaib. Il s'agit de bénéficier des placements et des dispositifs de création de micro-entreprises dans le cadre de la Caisse nationale d'assurances chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Cette mesure permettra à ces personnes activant dans l'informel de bénéficier avant la fin de leur période transitoire de 3 ans de cet avantage. Pour s'affilier à la sécurité sociale, «il suffit pour ces travailleurs de se rapprocher de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) de leur wilaya pour remplir un formulaire et verser une cotisation mensuelle, fixée à 12% du salaire national minimum garanti (SNMG), soit l'équivalent à 2 160 dinars par mois pour une phase transitoire d'une durée maximale de

trois ans», a-t-il rappelé.

La LFC 2015 contient des mesures destinées aux travailleurs du secteur informel pour les inciter à s'affilier «volontairement» à la sécurité sociale.

Le nombre de travailleurs en informel auto-déclarés à la Cnas durant la période août-octobre 2015 a atteint 854 personnes, selon le même responsable.

M. Bourkaib a ajouté que le dispositif d'affiliation volontaire des travailleurs bénéficiera d'un important programme de médiatisation en collaboration avec le ministère des Transports au niveau de tous les sites portuaires, aéroportuaires, gares ferroviaires et routières, qui constituent les points de convergence de la population.

Salim Y.

Déclaration à la Cnas

Les employeurs ont jusqu'au 31 mars 2016 pour se présenter

Les employeurs en infraction, qui n'ont pas déclaré leurs travailleurs, ne seront pas sanctionnés s'ils «se présentent volontairement» pour les déclarer à la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) d'ici au 31 mars 2016, a-t-on appris dimanche auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«La Cnas sera instruite à l'effet de ne pas engager d'action en justice envers les employeurs qui n'ont pas déclaré leurs travailleurs et qui se présentent volontairement pour régulariser leur situation d'ici au 31 mars 2016», a indiqué à l'APS le directeur général de la sécurité socia-

le au ministère, Djaouad Bourkaib. Le même responsable a rappelé que les nouvelles dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC 2015) relatives au durcissement des sanctions pénales envers les employeurs ne déclarant pas leurs travailleurs, sont entrées en vigueur le 22 septembre 2015.

Cependant, M. Bourkaib a expliqué que ces employeurs en infraction qui n'ont pas régularisé leur situation, peuvent encore le faire s'ils «se présentent volontairement» à la Cnas.

Le cas échéant, ces employeurs bénéficieront des dispositions de l'article 57 de la LFC 2015 portant exonération

des majorations et pénalités de retard, a-t-il précisé.

Quant aux employeurs qui ne déclarent pas leurs travailleurs et qui ne se présentent pas volontairement pour la régularisation de leur situation avant cette échéance (31 mars 2016), la Cnas se verra dans l'obligation d'engager une action en justice à l'encontre de ces contrevenants dont le contrôle aura révélé l'infraction.

Ces employeurs encourent une amende de 100 000 DA à 200 000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois ou l'une des deux peines, en plus des actions de recouvrement forcé

des cotisations prévues par la loi, majoration et pénalités de retard. En cas de récidive, l'amende sera de 200 000 DA à 500 000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 24 mois.

Par ailleurs, le bilan de la mise en œuvre des dispositions de l'article 59 de la LFC 2015 relatif à l'affiliation des travailleurs salariés fait état de 1 180 employeurs du secteur privé qui ont déclaré 2 474 travailleurs, a révélé M. Bourkaib.

Le montant global des cotisations réglées suite à ces déclarations est évalué à ce jour à 67 millions DA.

Anis H.

Salon national de l'innovation à Alger

Quarante inventeurs à la 5^e édition

■ Le 5^e Salon national de l'innovation a été inauguré à Alger avec la participation de quarante inventeurs venus exposer leurs innovations devant les investisseurs désireux de commercialiser leurs produits.



Par Souad L.

Quelque 150 opérateurs, dont 40 inventeurs et 20 entreprises d'innovation, des centres de recherche, des centres d'appui à la technologie et à l'innovation et des associations d'innovateurs prennent part à cette manifestation organisée par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) au Palais des expositions. Le Centre tunisien de la normalisation et de la propriété industrielle est l'invité d'honneur de cette cinquième édition qui se poursuivra jusqu'au 7 décembre, date de la Journée nationale de l'innovation. Le directeur général de l'Inapi, Abdelhafid Belmehdi, a précisé que ce rendez-vous visait à mettre en «contact direct» les inventeurs et les investisseurs.

Pour le directeur général des petites et moyennes entreprises au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdeghani Mebarek, qui a inauguré le Salon, il s'agit de donner la chance à tous les inventeurs d'exposer leurs innovations et de rencontrer des entreprises à même de concrétiser leurs projets. Soulignant que la consécration de la culture de l'innovation en Algérie participait d'un processus en plusieurs étapes, le responsable a précisé que le ministère avait, dans un premier temps, mis en place un réseau national des centres d'appui à la technologie et à l'innovation composé de 30 structures réparties sur 20 wilayas au niveau des universités, des centres de recherche, des entreprises industrielles et des centres chargés d'accompagner les nouveaux promoteurs. Plusieurs

conventions ont été signées entre les instituts relevant du ministère de l'Industrie et des Mines et les laboratoires et centres de recherche relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour la coordination et le rapprochement entre ces établissements et une meilleure exploitation des résultats de la recherche. Il a relevé par ailleurs que le ministère de l'Industrie avait procédé à la mise en place de mécanismes en faveur des entreprises à l'instar de la création de 44 centres d'aide à la création d'entreprises et l'élargissement de la mission de l'ANPME. Par ailleurs, l'Algérie œuvre actuellement à la création de centres d'appui technologique en collaboration avec l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle, a-t-il ajouté.

Sillonant les différents stands du Salon, M. Mebarek s'est félicité du produit exposé, soulignant que ces innovations étaient à même de contribuer à la promotion de l'activité économique et industrielle et de la compétitivité de l'entreprise algérienne. Pour sa part, le directeur général de l'Inapi a souligné que les innovateurs indépendants trouvaient des difficultés pour réaliser les prototypes de leurs inventions en raison, a-t-il dit, du déficit en matière de machines et de pièces de rechange qui coûtent cher. Deux concours seront organisés en marge du Salon. Il s'agit du prix de la meilleure invention 2015 et du prix national de l'invention des PME. Quelque 50 000 PME ont été créées durant l'année 2015, a encore rappelé M. Mebarek.

S. L./APS

FAO

Les sols sont en danger dans le monde

Des phénomènes naturels multiples sont à l'origine d'une détérioration rapide des sols et appellent à la promotion des pratiques culturelles appropriées, s'alarme l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport publié sur son site web. «Les sols sont en danger» en raison de dix principales menaces: l'érosion, la perte de carbone organique, la perte de nutriments, acidification, pollution, engorgement, tassement, imperméabilisation, salinisation et perte de biodiversité, selon un rapport de la FAO, le premier du genre, sur l'état des ressources en sols dans le monde. Elaboré par quelque 200 scientifiques de 60 pays, ce document de 650 pages publié à l'occasion de la clôture de l'année internationale des sols 2015 décrétée par l'ONU en vue de renforcer la prise de conscience sur cette ressource non renouvelable. «Les sols sont une ressource vitale pour produire des cultures nutritives, ils filtrent et nettoient des dizaines de milliers de m³ d'eau chaque jour. En tant que réservoir essentiel de carbone, les sols contribuent également à réguler les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre», rappellent les rédacteurs de ce rapport. «Pourtant, la majori-

té des ressources en sols du monde sont dans un état passable, mauvais ou très mauvais, et que leurs conditions empirent bien plus souvent qu'elles ne s'améliorent», constate la FAO. D'après cette organisation, 33% des terres sont modérément ou fortement dégradées à cause de l'érosion, de la salinisation, du compactage, de l'acidification et de la pollution chimique des sols. Le rapport souligne que plus de 35% de la surface terrestre libre de glaces a été convertie en terres agricoles afin de nourrir la population mondiale actuelle estimée à 7,3 milliards de personnes. Mais les sols qui ont été défrichés pour pratiquer l'agriculture ou le pâturage sont victimes d'une forte érosion et de graves pertes de carbone, de nutriments et de biodiversité. Cette situation risque de s'aggraver au cours des prochaines années sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation et du changement climatique, s'alarme la FAO.

Dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), le rapport constate que la dégradation des ressources naturelles dont les terres arables est l'une des principales menaces à la production agricole dans tous les pays de la région. L'érosion hydrique est

prédominante dans cette zone géographique qui dispose de terres en pente et où l'agriculture est pluviale, alors que l'érosion éolienne accentue l'appauvrissement des terres arables. Autre phénomène menaçant les sols de cette région, la salinité qui a réduit considérablement les rendements des cultures passant de 5 à 0,5 tonnes à l'hectare (ha) représentant des pertes économiques annuelles estimées à près d'un milliard de dollars. Néanmoins, la FAO considère que la dégradation actuelle des sols «n'est pas irréversible», si les gouvernements, le secteur privé et les organisations internationales s'engagent à promouvoir la gestion durable des sols en allant vers des techniques culturelles susceptibles de préserver cette ressource. Le rapport préconise, à cet effet, d'atténuer la dégradation des sols et restaurer la productivité des sols déjà dégradés dans les régions où les populations sont les plus vulnérables. Les scientifiques appellent aussi à stabiliser les stocks mondiaux de matière organique des sols et réduire le recours aux engrais azotés et phosphatés, tout en accroissant l'utilisation des engrais dans les régions manquant de nutriments.

Ali O.

USA Les chiffres de l'emploi confirment la perspective de la fin du taux zéro

L'ÉCONOMIE américaine surprend une fois de plus par sa robustesse. Selon les derniers chiffres de l'emploi publiés par le département du Travail, 211 000 postes ont été créés aux Etats-Unis au mois de novembre, soit un niveau très supérieur à ce que prévoyaient les économistes (200 000 emplois). Si la Réserve fédérale avait besoin d'un feu vert pour relever son taux directeur dans deux semaines, elle l'a trouvé. Les fortes créations d'emplois recensées par le Département du travail au cours des trois derniers mois lui donnent clairement cette latitude.

L'économie américaine a créé 211 000 postes nouveaux le mois dernier, ce qui est légèrement meilleur que les anticipations. Le taux de chômage est resté comme en octobre à 5%, son plus bas niveau depuis février 2008, avant la crise financière. Le ministère du Travail a en outre révisé en nette hausse le chiffre des créations d'emplois d'octobre qui frôle désormais la barre des 300 000. Ce dynamisme confirmé du marché de l'emploi devrait sceller la première hausse des taux d'intérêt promise par la Réserve fédérale (Fed) lors de sa prochaine réunion monétaire les 15 et 16 décembre. «Sauf crise majeure, il n'y a rien qui puisse arrêter la Fed d'effectuer sa première hausse des taux», a commenté Joel Naroff, économiste indépendant. Ceux-ci sont maintenant proches de zéro pour soutenir la reprise depuis fin 2008. Une hausse serait la première depuis juin 2006. Le taux de chômage est demeuré inchangé notamment du fait d'une légère augmentation du taux d'activité (62,5%), 273 000 personnes ayant rejoint le marché du travail le mois dernier. La Maison-Blanche s'est félicité de ces chiffres affirmant que jamais autant d'emplois n'ont été créés sur une période de trois ans depuis 2000. «Nos entreprises ont désormais ajouté 13,5 millions d'emplois en 69 mois», presque 6 ans, a indiqué Jason Furman, conseiller économique de Barack Obama. Parmi les secteurs qui ont fortement contribué à la multiplication des embauches en novembre, figure le bâtiment, qui, bénéficiant d'un lent départ de l'hiver a créé 46 000 postes. Les restaurants ont continué d'embaucher fortement (+32 000) tandis que le commerce de détail, se préparant à la saison des fêtes, a lui aussi créé 31 000 nouveaux emplois. Le secteur des industries extractives toujours touché par la baisse des prix du pétrole a poursuivi ses réductions d'effectifs, détruisant 11 000 emplois. Sur l'année, il a perdu 123 000 postes.

R. E.

Djelfa

Les jujubiers en quête d'exploitation par les apiculteurs

■ Les étendues de jujubiers, utilisées dans la transhumance apicole à Djelfa pour la production de miel de jujubier, sont insuffisamment exploitées dans la wilaya, selon des spécialistes du domaine, qui estiment leur taux d'exploitation à pas plus de 10%.

Par Salim L./APS

Interrogés sur cette «insuffisance» dans l'exploitation des étendues de jujubiers disponibles dans la production de miel, des apiculteurs rencontrés ont expliqué que cela est surtout du au nombre «très faible» d'apiculteurs dans la région, conjugué à une «absence» d'esprit d'initiative de leur part, et à l'inexploitation des expériences déjà réalisées dans le domaine.

De nouveaux arrivants dans la filière s'attendent à réaliser «très vite» un bon rendement mellifère, synonyme de gains en argent, «faute de quoi, ils abandonnent au bout de quelques mois d'activité», ont-ils encore déploré. Selon Noureddine Lahreche, considéré comme le «doyen» de la filière apicole à Djelfa et qui exerce cette activité depuis une cinquantaine d'années, de vastes étendues de jujubiers sont encore inexploitées à Djelfa, nécessitant, selon lui, une forte volonté pour s'engager dans cette activité et intégrer le domaine, au vue de la disponibilité du facteur naturel. Le jujubier est particulièrement disponible tout au long du couloir allant de Sidi Bayzid à l'est, vers El Guedid et El Idrissia à l'ouest, au même titre que dans la région de Hed Shari et les zones rurales de Messaad au sud, dont notamment Oued

Djeddi, considéré comme une zone par excellence de la transhumance apicole et dont le miel est réputé pour être de «très bonne qualité».

Perspectives prometteuses pour la filière

Pour M. Lahreche, l'apiculteur est en train d'enregistrer un essor à Djelfa, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une «activité non coûteuse, nécessitant seulement de la patience, puis ensuite du professionnalisme», a-t-il estimé. «Il faut surtout commencer par un petit nombre de ruches afin d'acquérir l'expérience qui permettra, par la suite, de développer cet investissement, nécessitant un accompagnement de la part des autres filières agricoles», a-t-il recommandé. Il a particulièrement préconisé un développement de cette filière chez les arboriculteurs, qui devraient en faire une «activité secondaire», a-t-il suggéré. Car les «apiculteurs se lassent très vite de cette activité à Djelfa, à l'instar de leurs



congénères, à l'échelle nationale», a soutenu M. Lahreche. La wilaya de Djelfa compte 3 195 ruches, concentrées dans les régions de Messaad, Zaafrane,

Bouiret Lehdeb et Bennahar, dont la production a été estimée à 152 qx de miel durant la campagne écoulée, selon les données fournies par la direction

locale des services agricoles. En outre, de nombreux apiculteurs nomades de différentes wilayas convergent, à des périodes spécifiques, vers les étendues de jujubiers du sud de Djelfa, notamment vers la région d'Oued Djeddi, pour y effectuer leur transhumance.

Au titre des activités promotionnelles de la filière, la wilaya a abrité, en 2014 et 2015, deux salons dédiés au miel et aux produits de la ruche, à l'initiative du bureau local de l'Association nationale pour le développement agricole et de nombreux partenaires concernés.

S. L./APS

Oran

Renforcement de l'AEP en 2016 dans trois daïras

L'alimentation en eau potable dans les daïras de Oued Tlélat, Gdyl et Boutéllis (Oran), ayant connu des opérations de relogement, sera renforcée l'année prochaine, a annoncé le directeur des ressources en eau de la wilaya. Les opérations de renforcement de l'AEP porteront sur la réalisation du transfert à partir d'un réservoir de 50 000 mètres cubes de la localité de Araba (Bethioua) vers Oued Tlélat pour couvrir ses besoins en eau domestiques et industriels. Une pénurie a été relevée dans cette daïra suite au relogement et à l'extension de sa zone industrielle, a indiqué Tarchoune Djelloul. Une étude a été élaborée dans ce sens, selon le même

responsable qui a présenté un rapport sur le secteur des ressources en eau à Oran. Le relogement de nombreuses familles dans la daïra de Gdyl a aussi nécessité un renforcement de l'AEP. Une étude pour la réalisation d'un réservoir pour le centre-ville et la partie Est de Gdyl a été programmée, a indiqué M. Tarchoune. Une autre étude a été programmée pour alimenter le réservoir de la commune de Misserghine (daïra de Boutéllis) par 1 000 m³ à partir d'un réservoir de 5 000 m³ de hai Bouamama, en vue de renforcer l'AEP dans cette collectivité qui a accueilli dernièrement un grand nombre de relogés du bidonville d'Aïn El Beida, a ajouté le direc-

teur des ressources en eau. Le même responsable a également abordé, lors de cette session, d'autres projets réalisés en matière d'alimentation de la wilaya en eau potable et d'assainissement pour l'éradication des fosses septiques de hai Nedjma (ex-Chteibo) dans la commune de Sidi Chahmi. Deux délibérations de domiciliation de l'ancien siège de la daïra d'Oran du comité de préparation des Jeux méditerranéens 2021 et de deux plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) des communes de Hassi Mefsoukh et Sidi Benyebka avaient été approuvées, de même que le budget primitif de la wilaya de l'exercice 2016.

Hani A.

Mila

La wilaya s'engage à prendre en charge les frais d'entretien des écoles primaires

L'administration locale prendra en charge les frais d'un entretien «efficace et complet» des écoles primaires de la wilaya de Mila, s'est engagé le wali, Abderrahmane Madani Fouatih. Il s'agit-là, a souligné le chef de l'exécutif local, d'une «priorité importante» dans le processus d'amélioration des conditions de scolarité des élèves. Madani Fouatih a considéré, au cours d'une rencontre avec les directeurs d'établissements primaires, organisée à la maison de la culture Moubarek-El-Mili, que les efforts fournis jusqu'à présent restent «insuffisants» dès que 72

écoles seulement sur 444 ont été ciblées par des actions d'entretien. Le directeur de wilaya de l'éducation, Mohamed El Ouafi, a estimé à 530 millions de dinars les frais d'entretien des 444 écoles primaires de la wilaya dont plusieurs sont privées d'eau potable (80 établissements sont alimentés au moyen de citernes) et de réseau d'assainissement (136 écoles dans ce cas). Sur un autre plan, le wali a demandé aux directeurs de l'Emploi et de l'Action sociale de veiller à renforcer les personnels en charge du gardiennage et des cantines, le déficit en la matière se chiffrant

à un millier de personnes. Une situation, a souligné Madani Fouatih, partageant en cela l'avis de plusieurs directeurs d'écoles, qui conduit les gestionnaires des établissements à se consacrer à des tâches de gestion quotidienne sur le compte des tâches – plus importantes – liées aux questions pédagogiques. Une commission présidée par le directeur de l'administration locale (DAL) a été créée à l'issue de cette réunion, à l'effet d'effectuer une tournée dans les différentes écoles primaires pour recenser leurs besoins.

D.H.

Nouvelle ligne de Beni Saf Cinq rotations quotidiennes vers Aïn Témouchent et Oran

CINQ ROTATIONS (départs et arrivées) quotidiennes vers Aïn Témouchent et Oran sont programmées, à compter de cette fin de semaine par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) à partir de Beni Saf, a-t-on appris du chef de la nouvelle gare de cette ville. Ces départs concerneront trois rotations (aller et retour) quotidiennes vers Aïn Témouchent et deux sur Oran à partir de 5 heures 40 du matin, pour permettre aux usagers d'effectuer leurs correspondances avec le train d'Alger, a indiqué Derouiche Nedjim. Les autres trains ont été programmés pour permettre aux travailleurs de rejoindre leurs postes au chef-lieu de wilaya d'Aïn Témouchent, notamment, et pour faciliter les déplacements des citoyens, a-t-on ajouté. Ces deux destinations ont été rendues possibles après l'inauguration, mardi dernier, de la nouvelle ligne reliant, sur 3,4 kilomètres, la ville côtière au réseau ferroviaire national, par le ministre des Transports, Boujemaa Talai. Les prix des billets ont été fixés à 30 DA pour la destination d'Aïn Témouchent et 105 DA pour celle d'Oran, a-t-on encore signalé. Les citoyens de Beni Saf ont accueilli avec satisfaction cet acquis très attendu, qui leur permet d'effectuer des déplacements en train vers le chef-lieu de wilaya et Oran, et à partir de là vers d'autres destinations nationales. Véritable joyau architectural, la nouvelle gare de Beni Saf offre toutes les commodités aux usagers, a-t-on constaté. Réalisée dans le cadre du projet de raccordement de la ville de Beni Saf au réseau ferroviaire national pour une enveloppe de 2,215 milliards DA, cette structure occupe une superficie de 650 mètres carrés. Elle est dotée de deux quais et huit abris pour les voyageurs de part et d'autre des deux voies.

N.O./Agences

Guelma

Le parc logements s'est accru de plus de 44% entre 1999 et 2015

LE PARC LOGEMENTS s'est accru de 44,29% dans la wilaya de Guelma entre 1999 et 2015, conduisant à une baisse «notable» du TOL (taux d'occupation par logement), a-t-on appris auprès de la direction du logement. Les investissements de l'Etat au profit du secteur de l'habitat depuis le lancement du programme de soutien à la relance économique ont permis de ramener le TOL à 4,23 personnes, en 2015, contre 6,5 personnes en 1999, a-t-on souligné de même source. Les services de la direction du logement ont fait savoir, dans ce contexte, que le parc logements (tous segments confondus), constitué en 1999 de 87 120 unités pour 482 340 habitants, dépasse aujourd'hui, grâce à la construction en un peu plus de 15 ans de 40 000 unités, les 125 700 logements pour une population de 530 000 âmes. La direction locale du logement prévoit dans les années prochaines un autre recul du TOL à la faveur des importants projets d'habitat en cours de réalisation dans cette wilaya.

R.R.



Tunisie

L'ARP adopte le budget du ministère de l'Education

■ L'Assemblée des représentants du peuple (ARP), réunie en plénière, a adopté à la majorité de 109 députés contre 20 abstentions et une seule objection, le budget du ministère de l'Education pour l'année 2016.

Par Mondji G.

Le budget, tel qu'adopté par les élus du peuple, s'élève à 4 525,231 MD contre 3 998,709 MD en 2015, soit une hausse de 13,2%. Les interventions des députés ont porté sur nombre de questions, dont la corruption dans le secteur de l'éducation, la réforme éducative, le phénomène du décrochage scolaire, la lutte contre le terrorisme et la suppression du régime d'enseignement par groupes. Prenant la parole, le député Karim Hellali s'est interrogé sur l'opportunité de la décision de supprimer le régime d'enseignement par groupes ainsi que sur la disposition du ministère, au double plan matériel et humain, à concrétiser une telle mesure. Le même député s'est interrogé également sur les modalités de mise en œuvre de l'initiative du ministère de l'Education baptisée «L'Ecole renoue avec ses enfants», appelant à accorder la priorité au recrutement aux prochains concours du ministère à 900 enseignants suppléants ayant obtenu la moyenne au concours de recrutement des enseignants de l'année 2015. Evoquant le climat de «tension» entre le ministère et les syndicats de base de l'enseignement, le député Adnène Hajji a affirmé que ce n'est pas «la voie idoïne» pour régler les conflits en suspens, soulignant la nécessité de prendre en considération les droits des enseignants. De son côté, la députée Souad Cheffi a dressé un tableau sombre de l'éducation en Tunisie. Pour elle, le secteur de l'éducation est en «crise» due essentiellement au «désengagement progressif» à l'égard de l'enseignement public, plaçant en faveur d'une réforme du système éducatif. «Nul besoin de recourir à des mesures palliatives arbitraires et intempestives», s'est-elle écriée, citant à ce propos la décision de supprimer la semaine bloquée.



Ph. D. R.

La députée a également fait allusion aux campagnes de diffamation orchestrées contre les enseignants lors de la dernière période. «De telles campagnes ne font qu'altérer l'image de l'enseignant et porteront un rude coup au secteur de l'éducation en Tunisie», a-t-elle regretté, soulignant que les appels à la majoration salariale au profit des enseignants ne sont pas «un vœu pieux» mais plutôt une «revendication légitime» s'inscrivant dans le droit fil de la réforme du système éducatif et de la préservation de la dignité des enseignants. Et la députée de revenir sur la polémique sus-

citée par la question de l'absentéisme des enseignants. «Les informations relayées sur un taux élevé d'absentéisme chez les enseignants n'est qu'une contre-vérité et relève de la pure désinformation», a-t-elle dénoncé. Une position étayée par le député Ibrahim Said qui a appelé à «redorer le statut de l'éducateur», fustigeant à ce propos les campagnes visant à porter atteinte à son image à travers les médias. Le dossier de la corruption dans le secteur de l'éducation a également retenu l'attention des élus du peuple. C'est ainsi que nombre de députés ont dénoncé

«un manque de transparence et une mauvaise gestion» en matière d'octroi des marchés publics, soulignant l'impératif d'ouvrir une enquête afin d'éclairer la vérité, toute la vérité sur ce dossier. Pour sa part, le député Imed Ouled Jibril s'est félicité de l'initiative du ministère visant à renommer douze écoles du nom des martyrs de la Garde présidentielle tombés, vendredi 24 novembre 2015, lors d'un attentat terroriste à l'avenue Mohamed V. «Il s'agit d'une initiative louable qui ne manquera pas de développer le sens patriotique chez les nouvelles généra-

tions», a-t-il dit.

M. G./Agences

Arrestation de 5 membres d'une cellule terroriste appartenant à Al-Qaïda à Médénine

CINQ MEMBRES d'une cellule terroriste appartenant à l'Organisation internationale «Al Qaïda» ont été arrêtés à Médénine (sud-est de la Tunisie), a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur dans un communiqué publié samedi. Classés «dangereux», ces membres sont spécialisés dans l'enrôlement des jeunes pour combattre

aux côtés des groupes terroristes d'Al-Qaïda en Libye, selon le ministère. L'un de ces éléments terroristes avait reçu un entraînement militaire en Libye, a précisé la même source. Deux terroristes ont été arrêtés par l'unité nationale de recherche dans les crimes terroristes, avait indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur vendredi. M.G.

Sahara occidental Le Maroc condamne un militant sahraoui à cinq ans de prison ferme

LE MILITANT des droits de l'homme sahraoui, M'barek Daoudi, détenu par les autorités marocaines depuis septembre 2013, a été condamné à cinq ans de prison ferme par un tribunal marocain, a rapporté une source du ministère des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger, citée par l'agence de presse sahraouie (SPS). Le prisonnier politique a été arrêté le 29 septembre 2013, à son domicile à Guelmim, dans la foulée d'une série d'arrestations visant les Sahraouis et particulièrement les défenseurs des droits de l'homme qui réclament le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. A la salle d'audience, le défenseur des droits de l'homme a scandé des slogans en faveur du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance du Sahara occidental et du Front Polisario, a précisé SPS. Ledit procès de M. Daoudi a été assisté par des militants sahraouis des droits de l'homme, des étudiants, des journalistes et de trois observateurs internationaux. M'barek Daoudi a mené des grèves de la faim pour protester contre les peines injustes prononcées à son encontre et les dures conditions de son emprisonnement. R.M.

Libye

Une conférence internationale le 13 décembre à Rome

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a annoncé la tenue d'une conférence internationale sur la Libye le 13 décembre à Rome, afin d'éviter la «désagrégation totale du pays et stopper l'avancée» de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI). «Nous pouvons encore éviter la désagrégation complète du pays et stopper l'avancée de Daech», a affirmé M. Gentiloni, en annonçant la date de la conférence devant le Sénat italien. «Nous pouvons le faire grâce à une intense action diplomatique, une entente entre les parties, un engagement fort sur la stabilité politique au côté du futur gouvernement», a-t-il ajouté, sans donner pour l'instant plus de précisions sur les participants ni

sur les modalités de cette réunion. «Il ne nous reste plus beaucoup de temps et il est hors de question de faire le cadeau d'en laisser encore à Daech», a-t-il insisté. La Libye, dont l'Italie est l'ancienne puissance coloniale, est actuellement en plein chaos, avec des combats meurtriers entre milices rivales, deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, et Daech qui ne cesse de se renforcer dans son fief de Syrte (est). Selon l'agence AGI, M. Gentiloni a eu de nombreux entretiens mardi et mercredi à Bruxelles avec ses homologues de l'Otan pour mettre en place cette conférence. A l'issue d'une rencontre mardi avec le Secrétaire d'Etat américain John Kerry, M. Gentiloni a expliqué que le format de la conférence

romaine sur la Libye serait «semblable à celui de celle de Vienne sur la Syrie, tant pour le nombre des participants que pour le mélange entre grands décideurs internationaux et pays voisins» ayant «un intérêt direct sur le terrain». Le Chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, avait évoqué mardi devant la presse cette réunion : «Le gouvernement italien cherche à créer les conditions pour que Rome puisse accueillir un événement sur la Libye comme celui de Vienne sur la Syrie». M. Gentiloni devrait d'ici la fin de la semaine donner davantage de détails sur cette conférence, décidée au cours des derniers jours, a-t-on indiqué de source proche du ministère italien des Affaires étrangères.

Amel F./Agences



Londres

Une attaque au couteau dans le métro, «acte terroriste» pour la police

■ La police britannique enquêtait hier sur les motivations d'un homme, placé en garde à vue samedi soir après avoir blessé au couteau trois personnes dans une station de métro de l'est de Londres, un événement qu'elle a qualifié d'«acte terroriste».

Par Ali O.

Cette agression intervient trois jours après l'autorisation donnée par le parlement britannique à l'armée de mener des frappes aériennes contre le groupe État islamique (EI) en Syrie et alors que, selon la chaîne de télévision Sky News, des témoins auraient entendu l'agresseur justifier son acte en disant : «C'est pour la Syrie».

Contactée par l'AFP, la police n'a pas confirmé cette information. «Nous traitons cela comme un acte terroriste», a cependant indiqué dans un communiqué le responsable du commandement antiterroriste de la police métropolitaine, Richard Walton, chargé de l'enquête. Il a demandé à la population de «rester calme mais vigilante». Cette agression intervient trois semaines après les attentats de Paris, revendiqués par l'EI (130 morts), et trois jours après une tuerie aux États-Unis (14 morts) pour laquelle la piste terroriste est privilégiée. Si la piste terroriste se confirme, il

s'agirait vraisemblablement d'une attaque perpétrée par ce que la police et les experts qualifient de «loups solitaires». La police a d'ailleurs exprimé à plusieurs reprises son «inquiétude grandissante» quant à la possibilité de voir ce type d'attaques survenir.

Début décembre, Peter Neumann, le directeur du Centre international pour l'étude de la radicalisation (ICSR) au King's College déclarait à l'AFP qu'il fallait s'attendre à «davantage d'attaques complexes comme celles de Paris mais aussi à davantage d'attaques menées par des loups solitaires» qui sont extrêmement difficiles à parer parce qu'elles nécessitent très peu de préparation. Le Royaume-Uni avait déjà été choquée par l'assassinat en mai 2013 en pleine rue, dans le sud de Londres, du soldat Lee Rigby. Il avait été renversé par la voiture de ses agresseurs qui l'avaient ensuite lardé de coups de couteau, tentant de le décapiter. Ils s'étaient présentés comme des «soldat d'Allah en guerre contre la Grande-



Bretagne». En mars dernier, un adolescent britannique de 19 ans a également été condamné à 22 ans de prison pour avoir projeté de décapiter un autre soldat. Il avait été arrêté en août 2014 à Londres en possession d'un marteau, d'une lame de couteau de 30,5 cm et d'un drapeau islamique. Samedi soir à Londres, les événements se sont déroulés vers 19h00 GMT au niveau des portiques d'accès à la station de métro de Leytonstone, sur la ligne Centrale qui traverse la capitale britannique d'Est en Ouest en passant par le quartier

d'affaires de la City et les quartiers commerçants centraux de Tottenham Court Road et Oxford Circus. L'attaque a fait un blessé grave, dont les jours ne sont pas en danger, et deux blessés légers, selon la police. La victime la plus gravement touchée serait un homme de 56 ans et souffrirait de blessures au cou, selon les médias britanniques. Il a été conduit à l'hôpital par les secours londoniens qui ont précisé avoir «pris en charge un patient pour blessure à l'arme blanche». Plusieurs vidéos amateurs diffusées sur les réseaux

sociaux et reprises par les médias montrent un homme armé d'un couteau dans le hall d'accès de la station que des policiers tentent de maîtriser.

L'homme de grande taille est vêtu à l'occidentale et porte une chapka noire sur la tête. Les policiers lui demandent de lâcher le couteau et utilisent leur pistolet à impulsion électrique pour neutraliser l'homme. Touché, le suspect tombe et lâche l'arme. Il apparaît ensuite maîtrisé au sol. Un témoin crie alors au suspect : «Tes pas musulman mec ! Tes pas musulman !» Une flaque de sang est visible sur une autre vidéo et l'on peut entendre des cris alors que le suspect apparaît en train de se quereller avec plusieurs personnes avant de se jeter sur l'une d'elles. Hier matin, la ligne fonctionnait normalement et la station, devant laquelle stationnait un véhicule de police, était ouverte, selon Transport for London, l'organisme qui gère les transports publics de la capitale britannique. Depuis août 2014, le niveau de menace terroriste est à 4 sur une échelle de 5, signifiant qu'un attentat est considéré «hautement probable».

A. O.



Points chauds

Propositions

Par Fouzia Mahmoudi

Cette semaine, les Américains ont dû faire face à ce qui ressemble au premier attentat de l'État islamique perpétré sur leur sol. En effet, 14 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées par un couple qui a ouvert le feu sur une foule en Californie. Une fusillade qui en rappelle beaucoup d'autres malheureusement aux États-Unis où se passe rarement un mois sans incident impliquant des armes à feu. Mais alors que le FBI privilégie désormais la piste islamiste, le président des États-Unis a assuré samedi que son pays ne se laisserait pas «terroriser». «Nous sommes américains. Nous défendons nos valeurs, celles d'une société ouverte et libre. Nous sommes forts. Nous sommes résistants. Et nous ne nous laisserons pas terroriser», déclare Barack Obama dans son allocution hebdomadaire diffusée par la Maison-Blanche. Selon les enquêteurs du FBI, la tuerie de mercredi, qui a fait 14 morts, avait été minutieusement préparée. Rien n'indique cependant à ce stade que le couple qui a mené l'attaque, Tashfeen Malik et Syed Farook, ait fait partie d'un large groupe organisé ou d'une «cellule». «Il est tout à fait possible que ces deux assaillants aient été radicalisés. Si c'était le cas, cela illustrerait la menace sur laquelle nous nous concentrons depuis des années : le danger de gens qui succombent à des idéologies extrémistes violentes», souligne Barack Obama. «Nous savons que l'organisation État islamique (EI) et d'autres groupes encouragent activement, à travers le monde et dans notre pays, des gens à commettre des actes terribles, souvent en loups solitaires», poursuit le président américain. Appellant tous ses compatriotes à l'unité, il juge que celle-ci est la meilleure réponse possible pour «honorer les vies perdues à San Bernardino» et «envoyer un message» à ceux qui veulent s'en prendre aux États-Unis. Reste à savoir si ce premier attentat de l'EI poussera les Américains à bousculer leur agenda au Moyen-Orient alors qu'ils sont restés froids ce dernier mois aux requêtes de François Hollande de se montrer plus agressifs avec les terroristes en Syrie et en Irak. Le peuple américain touché à son tour pourrait être celui qui poussera la Maison-Blanche à prendre des mesures plus significatives et surtout incitera peut-être les candidats démocrates à la présidence de 2016 à proposer autre chose que le plan «pragmatique» qu'ils ont promu jusqu'ici pour proposer quelque chose de plus efficace, comme le font déjà les candidats républicains qui, eux, réclament une guerre au sol contre l'EI. F. M.

Yémen

L'EI tue le gouverneur d'Aden

Le groupe État islamique (EI) a revendiqué hier un attentat à la voiture piégée qui a tué le gouverneur de la province d'Aden, dans le sud du Yémen ravagé par une guerre qui profite de plus en plus aux jihadistes.

C'est un nouveau camouflet pour le président Abd Rabbo Mansour Hadi qui a été incapable de sécuriser Aden, nom de la province et de la deuxième ville du Yémen, reconquise en juillet par ses partisans et une coalition de forces anti-rebelles.

La puissante explosion hier, qui a coûté la vie au gouverneur d'Aden Jaafar Saad et à au moins six gardes du corps, est la deuxième action spectaculaire de l'EI contre des symboles de l'État à Aden où des jihadistes d'Al-Qaïda sont très actifs depuis l'été. L'EI, en compétition avec Al-Qaïda, a annoncé avoir fait exploser une voiture piégée au passage du convoi du gouverneur d'Aden à Tawahi, quartier central de la ville situé non loin du QG de la 4^e région militaire.

Dans son communiqué signé «Wilayat Aden/Abyane», deux provinces du sud du Yémen, l'EI affirme avoir tué, outre le gouverneur, huit gardes du corps, et menace de lancer d'autres attaques. Le chef des forces de sécurité à Aden, le général Mohamed Moussad, a fait état de sept morts dans l'attentat : le

gouverneur et six gardes du corps. Quelques heures plus tard, des hommes armés ont tué par balle un officier de police, le colonel Antar Al-Bakhchi, dans un quartier de l'ouest d'Aden avant de s'enfuir, a indiqué à l'AFP un responsable de la sécurité. Jaafar Saad avait pris récemment ses fonctions de gouverneur d'Aden. Il était proche du président Hadi qui s'est réinstallé à la mi-novembre dans cette ville avec l'ambition de sécuriser les cinq provinces du sud, reconquises cet été par ses partisans. M. Hadi s'était exilé pendant plus de six mois en Arabie saoudite. Aden est pour lui la capitale «provisoire» du Yémen, la vraie capitale Sanaa étant aux mains depuis septembre 2014 de rebelles chiites Houthis pro-iraniens, qualifiés de «putschistes». M. Hadi a reçu samedi le médiateur de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed qui s'est rendu pour la première fois à Aden. Cette activité diplomatique était destinée à relancer les pourparlers de paix entre pouvoir et rebelles, probablement à la mi-décembre à Genève. Le meurtre de Jaafar Saad marque la deuxième attaque meurtrière de l'EI à Aden qui était la chasse gardée d'Al-Qaïda, réseau jihadiste responsable ces dernières années d'une vague de violences parti-

culièrement sanglantes au Yémen. L'EI a revendiqué le 6 octobre quatre attaques suicide ayant fait 15 morts contre le siège du gouvernement provisoire et des sites militaires de la coalition arabo-sunnite, intervenue fin mars au Yémen pour contrer une offensive rebelle chiite.

L'EI a aussi affirmé avoir tué 50 soldats dans une attaque le 20 novembre au Hadramout (sud-est). Le groupe jihadiste avait signé ses premiers attentats au Yémen en attaquant le 20 mars plusieurs mosquées chiites à Sanaa (142 morts). Ses attaques contre les lieux de culte chiites, notamment à Sanaa, ont fait au total 238 morts, selon un décompte de l'AFP. Tawahi est connu comme étant un fief de jihadistes, de plus en plus visibles dans divers quartiers d'Aden que les autorités peinent à sécuriser. La situation est très tendue dans ce quartier, théâtre samedi d'échauffourées entre des combattants d'Al-Qaïda et des membres de la police militaire, selon des habitants. Samedi, le président d'un tribunal chargé des affaires de terrorisme, Mohsen Mohamed Alwane, et quatre de ses gardes du corps, qui circulaient à bord d'une voiture à Al-Mansoura, un autre quartier d'Aden, ont été tués par des hommes armés.

9^e Festival de la musique Sanâa

Passage très apprécié des troupes de Tizi Ouzou, Ténès et Sougueur

Le 9^e Festival national de la musique andalouse Sanâa, ouvert à Alger le 3 décembre dernier, a accueilli samedi soir les troupes en compétition de Tizi Ouzou, Ténès et Sougueur, dans une ambiance de délectation.

Adéla S./APS

Les Ensembles «El Amraouia» de Tizi Ouzou, «Awtar» de Ténès et «El Amel» de Sougueur (Tiaret) ont enchanté le public algérois, de plus en plus nombreux à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth.

Trois noubets, exécutés dans leurs différents mouvements rythmique et mélodique, se sont succédés devant le jury. «H'çin» pour El Amraouia, «Raml» pour El Amel et «Zidène»

pour Awtar, dans un niveau de maîtrise assez homogène tant sur le plan technique que celui de l'interprétation.

Différents titres du patrimoine andalou ont été interprétés en chorale, alors que chaque association a mis en valeur ses meilleurs instrumentistes et ses voix préférées dans des istikhbar et des chants en solo.

Khadija Chouat de l'Association «El Amel» de Sougueur (Tiaret), par ailleurs enseignante de langue française, interprétant istikhbar zidène



R.H. DR

et darj Selli Houmoumek, a particulièrement émergé avec une voix suave et limpide.

Dotée d'une large tessiture et d'une bonne maîtrise technique, la soprane de Sougueur au charme de cantatrice, a séduit,

suscitant du répondant chez l'assistance qui lui a manifesté son admiration par des applaudissements répétés.

La présence de jeunes enfants parmi les instrumentistes des orchestres en compétition

aura été l'autre fait marquant de cette deuxième journée de compétition, à l'instar de Yasmine Haddab (9 ans) de Tizi Ouzou à la mandoline, ainsi que Imad Haddad et Yusra Boumeziane (12 ans chacun) de Ténès, au violon et à la mandoline.

La commissaire du festival, M^{me} Karima Bouchtout a souligné l'importance d'encourager le «rajeunissement des troupes» pour assurer la «continuité et la pérennité du patrimoine andalou».

Les trois chefs d'orchestre, Amar Driss pour El Amraouia, Moulay Chouat pour El Amel et Amar Maalmi pour Awtar, ont rappelé que les travaux présentés sur scène sont le fruit d'un «amour indéfectible et partagé pour la musique andalouse» et de «sacrifices consentis pour sa transmission et sa sauvegarde».

Le 9^e Festival national de la musique andalouse Sanâa se poursuit jusqu'au 8 décembre, avec au programme de la journée de dimanche les associations, «Diar El Andalou» de Blida, «Bibane El Andalou» de Bordj Bou Arreridj et «En-Naciria» de Béjaïa.

A. S./APS

Festival d'Annaba du film méditerranéen

Les douleurs des familles des disparus de la guerre du Liban sur le grand écran

Le long métrage libanais «Waynon», projeté samedi soir à Annaba en compétition dans le cadre du 1^{er} Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), transpose à l'écran les souffrances des proches des disparus de la guerre civile du Liban (1975-1990).

Œuvre de sept réalisateurs libanais, le film basé sur un scénario de Georges Khabbaz, s'intéresse aux familles des disparus de la guerre civile du Liban qui espèrent un retour miraculeux de leurs proches.

La trame s'articule autour de sept séquences essentielles réalisées distinctement par des étudiants qui se sont étalés, chacun, sur l'histoire douloureuse d'une

parente de disparu. Le scénario, axé essentiellement sur la douleur ressentie par les proches des disparus, évolue progressivement pour se détourner de sa lignée initiale et se noyer dans des aventures amoureuses qui lui ont donné un souffle plutôt romantique.

Le film impressionne par une mise en scène bourrée d'accessoires de décor luxueux et de grands plans sublimes. Toutefois, la réalisation s'est éloignée de son sujet initial – les disparus – en versant dans des histoires mélancoliques rythmées par des coups de musique lacrymale. A force de vouloir susciter de l'émotion, le film a bascu-

lé dans la romance, un genre cinématographique qui ne sied pas au traité. Le souffle émotionnel a fini par s'épuiser et donner lieu à des scènes jugées «osées» par certains spectateurs agacés qui ont dû quitter la salle. Figée, la mise en scène ne suit pas le rythme des comédiens qui, malgré une prestation adroite, a entraîné cette fiction dans un mouvement statique dénué d'inspiration.

Dix-neuf films sont en lice pour décrocher le Prix «Anab d'or», haute distinction du FAFM qui se poursuivra jusqu'au 9 décembre au théâtre régional Azzedine-Medjoubi

Racim C.

Mostaganem

Le théâtre régional opérationnel dans les prochains jours

Le théâtre régional Djillali-Benabdelhalim de Mostaganem sera opérationnel dans les prochains jours, a-t-on appris samedi du cabinet du wali. Les travaux de cette infrastructure culturelle qui ont coûté 720 millions DA ont été achevés à 100 pour cent, en attendant les dernières retouches d'embellissement (espaces verts...) et

d'aménagement intérieur et extérieur. Implanté au niveau de la cité «400 logements» à proximité de la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, cet établissement dispose de plusieurs structures dont une salle de spectacles d'une capacité de 500 places, d'une autre de conférences, d'un hall, d'une cafétéria, d'un

atelier de décor et autres salles. Pas moins de 210 postes entre permanents et temporaires ont été créés à la faveur de ces travaux, a-t-on indiqué. Ce théâtre régional contribuera à l'émergence de nouveaux talents en 4^e art, à la formation et à la création d'emplois au profit des diplômés des instituts nationaux spécialisés en arts drama-

tiques. La wilaya de Mostaganem, un pôle d'excellence, avait abrité l'un des plus vieux festivals du continent africain, à savoir le festival national du théâtre amateur créé en 1967 par Djillali Benabdelhalim, Belmoukadem Abdelkader, Bensaid El Mekki et des associations versées dans le 4^e art. R. C.

Architecture

L'exposition du prix Aga Khan s'ouvre à Alger

L'exposition «L'architecture, c'est la vie» s'est ouverte samedi au Palais de la culture à Alger dans le cadre de la 12^e édition du prix Aga Khan d'architecture.

La présente édition met en perspective 20 projets dans 15 pays présélectionnés pour le cycle 2011-2013 du Prix.

Cette exposition, qui s'étale sur deux jours, permettra aux visiteurs et architectes algériens de découvrir des projets architecturaux patrimoniaux et modernes des différentes civilisations musulmanes à travers le monde, notamment les cinq projets primés lors de l'édition 2013, à l'instar du projet de réhabilitation du bazar de Tabriz en Iran et le cimetière musulman Altach en Autriche.

Figurent également parmi les projets primés, la revitalisation du centre de Birzit en

Palestine, le projet d'infrastructure urbaine reliant Rabat à Salé au Maroc et le centre Salam de chirurgie cardiaque à Khartoum.

D'autres projets d'Afrique du Sud, d'Afghanistan, de Syrie et autres présentent des réalisations architecturales sur la réhabilitation de monuments archéologiques, la construction d'écoles dans des pays en guerre, la réalisation de gratte-ciels et autres.

Ont assisté à cette exposition le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le directeur du Prix Aga Khan d'architecture, Farrojk Derakhshani ainsi que des représentants des ministres des Affaires étrangères, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Unesco. Lors d'un colloque sur «Les stratégies patrimoniales, entre déve-

loppement et conservation» organisé en marge de l'exposition, le ministre de la Culture a indiqué que cette rencontre jette des passerelles entre l'entreprise et les différents organes d'architecture en Algérie.

La deuxième journée du colloque sera consacrée à des sites et monuments architecturaux en Algérie, en Tunisie et en Egypte, à l'instar du Musée saharien de Ouargla et du parc Al-Azhar au Caire (Egypte), en présence d'experts et architectes internationaux d'Europe, de Turquie, des Etats-Unis et d'Algérie.

Fondé en 1977, le Prix Aga Khan figure parmi les plus prestigieuses distinctions internationales d'architecture et est décerné tous les trois ans.

K. L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre :

Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Centre culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 10 décembre :

Exposition «Clin d'œil» en hommage à l'artiste Lazhar Hakkar (1945-2013).

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours :

Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy, Alger)

Chaque jour : Exposition

«Purification» de Karim Sergoua.

Coup-franc direct

Les clubs et la «vache laitière»

Par Mahfoud M.

Les clubs de la Ligue I et II sont contre le retrait des collectivités locales et autres sponsors étatiques du financement de leurs associations prétextant que l'Etat avait prévu d'accompagner les clubs professionnels au moins jusqu'à 2018 et que ces entités avaient promis de continuer à aider ces clubs qui trouvent de grandes difficultés à engranger des profits et donc à s'autofinancer. C'est un aveu que ces clubs n'ont pas réussi de faire la mue vers le professionnalisme et préfèrent rester dans l'amateurisme et attendre «la vache laitière» pour s'en sortir. Pourtant, ces clubs avaient le temps qu'il faut pour trouver un nouveau mode de financement et essayer de créer de vraies entités productrices de richesses comme le font les clubs ailleurs dans d'autres pays qui ont compris vraiment ce qu'est le professionnalisme et se donnent à fond pour trouver les solutions qui devraient seoir à leurs spécificités. Arriver qu'un président de club qui représenterait un forum de ces clubs déclarer tout en étant confiant que l'Etat n'abandonnera pas les clubs pro, c'est comme une tentative de lui forcer la main surtout quand il affirme que le footballeur est quelque chose de très important dans le pays, alors que tout le monde voit que le niveau est vraiment en deçà des attentes de tout le monde. **M. M.**

Championnat d'Algérie féminin de handball Création d'une division «Excellence» à dix équipes

LES MEMBRE de l'Assemblée générale extraordinaire (Agex) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) ont approuvé samedi à Alger la formule d'un championnat d'Algérie de handball (dames) «Excellence» à dix équipes. Organisés au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania, sous la conduite du président de la FAHB, Saïd Bouamra, les travaux de l'AGEX ont vu la présence de 80 membres de droit sur les 113 composant l'assemblée générale.

La nouvelle formule de compétition, votée à bulletin secret par 45 membres de l'Agex, prévoit la création d'un championnat «Excellence» à dix équipes et un palier intermédiaire à huit clubs.

Trois équipes descendront du palier supérieur et trois autres accéderont en élite à l'issue de la saison.

La proposition de fiche technique relative au championnat dames de handball 2015-2016, prévoyant une compétition à deux groupes de 8 équipes chacun, a été par contre rejetée par les membres de l'Agex.

Cette dernière proposition a fait l'objet d'une réunion du collège technique le 18 octobre dernier au cours de laquelle une proposition de fiche technique

relative à la Division nationale 1 dames avait été adoptée puis présentée au bureau fédéral de la FAHB. «La décision d'adopter une nouvelle formule du championnat avait été prise lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) d'avril dernier.

Nous comptons sur le sens de responsabilité des membres composant l'assemblée générale pour trouver une solution favorable à ce problème pour l'intérêt général du handball féminin», a indiqué Saïd Bouamra au cours des travaux.

De son côté, le président de la JS Awzellaouen, Hassaoui Driss, a fait part de son «mécontentement» à l'issue des travaux de l'AGEX.

«Les membres de l'Agex sont unanimes à dire que nous étions bel et bien lésés par une décision du collège technique qui a décidé de faire rétrograder trois équipes au lieu de deux. C'est une décision arbitraire qui a fait l'objet d'un recours auprès du TAS (Tribunal arbitral du sport, ndr) de Lausanne qui nous a déboutés d'une manière injuste», a-t-il estimé.

Pour le président de la JS Awzellaouen, club pourvoyeur de jeunes talents au profit des grandes équipes du championnat féminin, «cette Agex n'a fait que compliquer les affaires de notre club.»

Leicester City

Mahrez signe un «Hat Trick» contre Swansea

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City Riyad Mahrez a réussi un retentissant triplé historique contre Swansea (3-0) qui permet à son équipe de reprendre la tête de la Premier League, samedi lors de la 15^e journée. Le joueur algérien, auteur d'un début de saison exceptionnel avec les Foxes a brillé de mille feux lors de cette rencontre en déplacement. Mahrez a inscrit ses trois buts à la (8, 22^e et 68^e). Il est désormais le premier joueur algérien à réussir une telle performance en Premier League. Mahrez, qui a cédé sa place à la toute dernière minute de la partie a reçu une «standing ovation» de la part du public de Swansea. Avec ce «Hat

Trick», l'ancien joueur du Havre porte à 10 son capital-but à trois longueurs de son coéquipier et goaléador du championnat Vardy qui n'a pas amélioré son record de 11 matchs consécutifs avec au moins un but marqué. Outre ses 10 buts dont deux doublés, Mahrez est également bien placé au classement des passeurs avec 6 passes décisives depuis le début de la saison. A la faveur de cette victoire, Leicester City reprend la première place du championnat cédée la semaine dernière à Manchester City. L'équipe dirigée par l'Italien Claudio Ranieri compte deux longueurs d'avance sur le second Arsenal, vainqueur de Sunderland 3-1.

CAN 2015 U23

Les Verts à 90' de Rio

■ L'équipe nationale de football des moins de 23 ans n'est plus qu'à quatre vingt dix minutes de la qualification aux Jeux Olympiques de Rio après avoir arraché son ticket pour les demi-finales de ce tournoi africain qui se déroule au Sénégal en arrachant le nul face aux Green Eagles du Nigeria.

L'EN des U 23 proche du but



Par Mahfoud M.

Avec cinq points dans son compte, l'Algérie se qualifie à la première place, ce qui lui permet d'éviter le leader de l'autre groupe et qui n'est autre que le pays organisateur, le Sénégal. Les Verts ont réussi, donc, une belle opération en se qualifiant déjà au dernier carré qui était le premier objectif de la sélection nationale. Lors de ce match qui s'est déroulé à Mbour, les poulains de Shürmman ont su comment gérer ce match, d'autant plus

qu'il s'agissait d'abord de ne pas encaisser même s'ils savaient qu'il leur était difficile de transpercer la défense nigériane qui était bien organisée. Il faut savoir que le résultat de l'autre match qui a opposé le Mali et l'Egypte a bien arrangé les choses étant donné que la défaite des Pharaons a permis aux Algériens de se qualifier à la première place et lui a évité d'entrer dans les calculs. Les Verts devront donner la réplique à l'Afrique du Sud en demi-finale mercredi 8 décembre 2015. Les coéquipiers de Darfalou ont de grandes chances

de passer en finale s'ils savent comment gérer ce match surtout que les Bafana Bafana devraient être à la portée de nos capés qui devraient se donner à fond pour arriver à l'objectif principal qu'ils s'étaient fixés, à savoir de se qualifier pour les JO de Rio et qui passe par une victoire sur l'Afrique du Sud. Shürmman sait maintenant ce qui l'attend et devra bien préparer ce rendez-vous en décortiquant le jeu de l'adversaire et en mettant en place une tactique à même de faire le plein et arracher la qualification en finale. **M. M.**

Championnat du Maroc 2015-2016

Benchikha ambitionne de terminer en tête

L'entraîneur algérien de l'IR Tanger, Abdelhak Benchikha, ambitionne d'atteindre la barre des 60 points en championnat de première division marocaine de football. «Nous tablons sur des victoires à domicile et des nuls à l'extérieur, ce qui devrait nous permettre d'engranger 60 points à la fin de la saison et du coup terminer en tête du classement, du moment que le champion de l'exercice précédent avait eu 59 points», a indiqué Benchikha, cité samedi par la presse locale. L'IR Tanger, promu cette saison parmi l'élite, pointe à la 3^e place au classement de «Botola Pro» avec 18 points, à deux unités du leader le WA Casablanca. Vendredi en ouverture de la 10^e journée, l'IR Tanger est allé battre Hassanania Agadir (3-1). «Nous disposons de joueurs de talent capables de relever le défi et un conseil d'administration professionnel et compétent qui encourage sans cesse les joueurs. Je prédis une saison réussie sur tous les plans», a-t-il ajouté. Benchikha avait rejoint la formation de Tanger en juillet passé pour sa troisième expérience dans le championnat marocain, après le Raja Casablanca et Difaâ El Jadida. L'ancien sélectionneur de l'Algérie (septembre 2010-juin 2011) avait d'ailleurs remporté la Coupe du Maroc avec Difaâ El Jadida en 2013. Outre Benchikha, un autre entraîneur



algérien exerce cette saison dans le championnat marocain, en l'occurrence Azeddine Aït

Djoudi, aux commandes du MCO Oujda, qui occupe la 4^e place au classement avec 14 points.

MC Oran

L'entraîneur Bouali débute aujourd'hui

L'ENTRAÎNEUR Fouad Bouali, qui a conclu un contrat d'une année et demie avec la direction du MC Oran, entame aujourd'hui, lundi, son travail à la barre technique du club de Ligue 1 algérienne de football, apprend-on samedi auprès de la direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest algérien. Bouali succèdera au Français Jean-Michel Cavalli, dont le contrat a été résilié mercredi dernier pour «insuffisance de résultats». Le nouvel entraîneur du MCO est resté sans club depuis la fin de son aventure avec la formation saoudienne de Najrane au milieu de l'exercice passé. Son dernier club en Algérie est le MC Alger avec lequel il avait remporté la Coupe nationale en 2014. Bouali sera assisté d'un staff technique de son choix, dont un adjoint étranger, précise-t-on de même source. Le MCO, qui disputera la Coupe de la Confédération africaine (CAF) cette saison, est 11^e au classement avec 15 points après 13 journées. Il compte seulement 3 victoires contre 6 nuls et 4 défaites. L'arrière-garde est le maillon faible de l'équipe avec 21 buts encaissés, soit la deuxième plus mauvaise défense du championnat après le RC Arbaâ (23 buts). Douze (12) clubs de la Ligue 1 ont changé d'entraîneurs depuis le début de l'exercice 2015-2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

El-Moudjahid

Installation de Achour Cheurfi au poste de directeur général

LE JOURNALISTE, poète et romancier Achour Cheurfi a été installé, dimanche à Alger, au poste de directeur général du quotidien francophone *El-Moudjahid*, en remplacement à M^{me} Naama Abbas. Le ministre de la Communication, Hamid Grine, qui a présidé la cérémonie d'installation, a indiqué que ce changement, à la tête de la direction générale de *El-Moudjahid*, s'inscrivait dans le cadre «d'une nouvelle dynamique impulsée par le ministère dans de le secteur de la

presse écrite publique pour la poursuite de sa professionnalisation». Le secteur de la Communication a entamé «une nouvelle étape qui exige de la presse publique plus d'engagement à l'égard des institutions de l'Etat», a souligné le ministre. A cette occasion, M. Grine a tenu à remercier M^{me} Naama Abbas qui a dirigé le quotidien *El-Moudjahid* depuis avril 2011, relevant «le travail remarquable qu'elle a effectué dans l'accomplissement de ses missions». APS

Tizi Ouzou/Asphyxie au monoxyde de carbone

Deux femmes âgées sauvées in extrémis d'une mort certaine

DEUX femmes âgées ont été sauvées in extrémis d'une mort par asphyxie au monoxyde de carbone. Elles ont été secourues avant-hier après avoir été victimes d'une asphyxie au monoxyde de carbone au village Ait Hella, dans la commune d'Ait Yahia (50 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès des services de la

Protection civile. Il était près de 8h du matin quand les éléments de la Protection civile sont arrivés sur les lieux pour découvrir ces deux victimes, âgées de 73 et 59 ans, inconscientes après avoir inhalé du monoxyde de carbone dégagé d'un chauffage. Évacuées aux urgences de l'hôpital de la localité, elles ont eu la vie sauve. Hamid M.

Un enfant de 2 ans mortellement heurté par un chauffard

UN ENFANT a été mortellement heurté par un chauffard, avant-hier à Boghni (30 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. Aux environs de 13h30, la victime a été heurtée à hauteur du lycée Zamoum,

à Boghni. Le petit N. Mohamed (2 ans) a rendu l'âme sur place, et une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes du drame. H. M.

Tigzirt

Le corps sans vie d'un homme repêché d'un puits

LE CORPS sans vie d'un homme a été repêché du fond d'un puits, hier peu après 9 heures du matin, au village Tifra dans la commune de Tigzirt (35 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de

la Protection civile. La victime K.Samir (34 ans), ouvrier à Naftal, est décédé sur les lieux et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de son décès. H.M.

ATTAQUE AU COUTEAU DANS LE MÉTRO DE LONDRES



Louvis

Djalou@hotmail.com

Mouvement de protestation à Béjaïa

Coup de colère des travailleurs et des villageois

■ *Travailleurs et villageois ont manifesté hier à Béjaïa. Ils ont exprimé leur colère face à la précarité et les injustices sociales dont ils sont victimes.*

Par H. Cherfa

Les 170 travailleurs de l'Ecotal ont observé, hier, un mouvement de grève pour exiger le renouvellement de leur section syndicale, et ce, après avoir signé une pétition. Ils l'ont fait savoir hier, précisant l'avoir transmise à qui de droit en septembre dernier. De son côté, l'union de wilaya, par la voix de Aziz Hamlaoui, secrétaire général (UGTA), affirme sur la radio locale qu'une assemblée générale a été tenue jeudi dernier en présence des membres de la fédération du secteur concerné et la direction de l'unité et que les contestataires ont quitté la salle. «Ils ont eu tort de ne pas assister à l'assemblée générale», déclare-t-il. Il dira aussi que «la section syndicale a été installée au cours de cette AG». De leur côté, les habi-

tants du quartier Ighil-Oudjilvan, situé dans la périphérie de la commune de Béjaïa, ont observé hier un sit-in devant le siège de la wilaya, fermant totalement l'axe routier au moyen de tonneaux d'eau, paralysant le trafic automobile. Une action exprimant leur coup de colère contre la malvie et les nombreuses insuffisances auxquelles ils font face depuis des lustres sans que leurs voix ne soient entendues par qui de droit. Ils relèvent, dans leurs interventions, les manques qu'enregistre leur village, dont l'eau potable, l'alimentation au réseau électrique, l'aménagement urbain, etc. Les habitants ont manifesté leur colère hier matin et instamment exigé des pouvoirs publics la prise en charge, sans délai, de leurs revendications légitimes, considérées comme les plus élémentaires. «Nous sommes ali-

mentés en eau potable par camion citerne depuis plus de 15 ans», déclare un habitant de cette localité, soulignant que la situation qu'ils endurent depuis de très longues «ne peut plus continuer et doit changer». «Nos habitations ne sont pas raccordées au réseau électrique malgré les démarches que nous avons effectuées depuis des années auprès des services concernés et qui n'ont rien donné, sinon le mépris», explique un autre habitant qui a affirmé avoir tapé à toutes les portes sans succès. A noter que durant plus de deux heures l'axe routier jouxtant le siège de la wilaya est resté fermé à la circulation. Une délégation des manifestants devait être reçue par des responsables à la wilaya, nous dit-on.

H. C.

Gouvernement d'union nationale en Libye

Annonce probable... dans un mois

Les parties rivales libyennes pourraient probablement signer dans un mois un accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, a déclaré l'émissaire des Nations unies, Martin Kobler. «Les factions rivales libyennes pourraient signer, dans les semaines à venir, un accord pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, dont l'entrée en fonction s'effectuera hors Tripoli, en attendant de régler la question sécuritaire dans la capitale», a

affirmé M. Kobler, samedi. «La crise en Libye fait l'unanimité au sein de la communauté internationale», a souligné l'émissaire à l'issue d'une rencontre qui l'a réuni avec le président du Conseil de représentants (Parlement libyen reconnu par la communauté internationale et basé à Toubrok), Akila Saleh Kouider. C'est dans ce contexte que se tiendra les prochains jours la réunion internationale sur le conflit libyen à Rome, a annoncé M. Kobler. «La division

du pays (Libye) n'arrange aucune partie surtout avec l'avancée de l'organisation autoproclamée (Etat islamique) (EI/Daech)», a-t-il souligné, rappelant que la lutte anti-Daech menée actuellement par la communauté internationale en Syrie «poussé ce groupe terroriste à s'implanter en Libye». L'émissaire onusien a en outre invité les représentations diplomatiques étrangères ainsi que la mission des Nations unies à retourner en Libye pour accompagner ce pays dans ses

efforts pour surmonter la crise sécuritaire, politique et institutionnelle à laquelle il fait face. Le président du Conseil général national (CGN), Ibrahim Fethi Amiche, et le président du Parlement à Toubrok, Awadh Mohamed Abdesadek, ainsi que les membres de ces institutions ont signé dimanche après-midi dans la Banlieue Nord de Tunis une déclaration de principe pour un accord national pour résoudre la crise libyenne, a indiqué l'agence de presse tuni-

sienne TAP. Il s'agit de la première réunion entre les deux parties sans médiateur étranger. Au terme de près d'une année de négociations, l'ex-émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, était parvenu début octobre à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale, mais il a été ensuite rejeté par les deux Parlements rivaux. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime.

A. S.